Travaux au moulin de l’Arche :

- Restauration de la continuité écologique : suppression du barrage et ennoiement des deux seuils aval.
- Restauration du lit : création de banquettes, radiers, fosses. Diversification des faciès d’écoulement.
- Limitation de l’impact du piétinement des berges par les vaches par l’empierrement des abreuvoirs.

SYNDICAT DE LA MANSE ÉTENDU

Suppression du barrage

AVANT TRAVAUX

PENDANT TRAVAUX

APRES TRAVAUX

Ennoiement des deux seuils aval par recharge granulométrique

La continuité écologique est rétablie !

Ennoiement des deux seuils aval par recharge granulométrique

De nouveaux radiers sont créés !

Pose de la passerelle au dessus de l’ancien barrage

Création de radiers

Le retrait du barrage a libéré les écoulements qui coulent librement. Un apport de matériaux (pierres, cailloux) a permis de reconstituer le matelas alluvial et de retrouver une certaine sinuosité.

AVANT TRAVAUX

APRES TRAVAUX

Restauration du lit : alternance de zones courante (radiers) et de zones plus profondes (fosses) pour une eau bien oxygénées et présentant une diversité d’habitats aquatiques

Radiers et caches pour la faune piscicole

Lutte contre le piétinement des berges par consolidation des descentes au cours d’eau